

ARRETE n° DPRS 12-028 du 28 décembre 2012

relatif au Schéma Régional d'Organisation des Soins du Projet Régional de Santé de Picardie 2012-2017

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1434-1 à L. 1434-17 et R. 1434-1 à R. 1434-8 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 5 janvier 2012 portant nomination de M. Christian DUBOSQ en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie ;

Vu l'arrêté n° 2010-08 DPRS du 21 septembre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Picardie ;

Vu l'arrêté n° 2011-031 SD-SRS du 23 décembre 2011 relatif à la publication du Plan Stratégique Régional de Santé ;

Vu l'avis de consultation du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie sur le Projet Régional de Santé (PRS) de Picardie du 05 octobre 2012 publié aux recueils des actes administratifs des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ;

Vu l'avis rendu par la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie en date du 21 novembre 2012 sur le Projet Régional de Santé ;

Vu l'avis du préfet de la région Picardie en date du 10 décembre 2012 ;

Vu l'avis du conseil régional de Picardie en date du 30 novembre 2012 ;

Vu l'avis du conseil général de la Somme en date du 3 décembre 2012 ;

Vu l'avis du conseil général de l'Aisne en date du 10 décembre 2012 ;

Vu l'avis du conseil général de l'Oise en date du 18 décembre 2012 ;

Vu l'avis sur les zonages de la Commission Paritaire Conventionnelle Orthophonie du 3 décembre 2012 ;

Vu l'avis sur les zonages de la Commission Paritaire Conventionnelle Masseurs-Kinésithérapeutes du 4 décembre 2012 ;

Vu l'avis sur les zonages de la Commission Paritaire Conventionnelle Infirmiers du 10 décembre 2012 ;

ARRETE

Article 1 :

Le Schéma Régional d'Organisation des Soins du Projet Régional de Santé de Picardie 2012-2017 est arrêté pour une période de 5 ans.

Le Schéma Régional d'Organisation des Soins comporte :

1° Une partie relative à l'offre de soins définie à l'article L. 1434-9. Cette partie est opposable aux établissements de santé, aux autres titulaires d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, ainsi qu'aux établissements et services qui sollicitent de telles autorisations ;

2° Une partie relative à l'offre sanitaire des professionnels de santé libéraux, des maisons de santé, des centres de santé, des pôles de santé, des laboratoires de biologie médicale et des réseaux de santé.

Article 2 :

Le Schéma Régional d'Organisation des Soins du Projet Régional de Santé peut être révisé à tout moment en suivant la même procédure.

Article 3 :

Le Schéma Régional d'Organisation des Soins du Projet Régional de Santé de Picardie 2012-2017 est arrêté peut être consulté sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé de Picardie à l'adresse suivante : <http://www.ars.picardie.sante.fr>

Il peut également être consulté en version papier :

a) dans chaque préfecture de la Picardie :

- à la Préfecture de la région Picardie, Préfecture de la Somme, 51 rue de la République 80000 AMIENS ;

- à la Préfecture de l'Oise, 1 place de la Préfecture, 60 000 BEAUVAIS ;

- à la Préfecture de l'Aisne, 2 rue Paul Doumer, 02 000 LAON ;

b) au siège de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, 52 rue Daire, 80 000 AMIENS ;

c) dans les délégations territoriales de l'Agence Régionale de Santé :

- à la Délégation Territoriale de l'Aisne, Cité administrative, 02 016 LAON ;

- à la Délégation Territoriale de l'Oise, 13 rue Biot, 60 000 BEAUVAIS ;

- à la Délégation Territoriale de la Somme, 3 boulevard Guyencourt, 80 000 AMIENS ;

Article 4 :

La Directrice Générale Adjointe, le Directeur de l'Hospitalisation sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures des départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne.

Fait à Amiens, le 28 décembre 2012.

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Dubosq', written over a horizontal line.

Christian DUBOSQ